31901

SEDI 30700 UZÈS -

SEANCE DU 19 JANVIER 2009

Le dix neuf janvier deux mille neuf à vingt heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur SIMON Gilbert, Maire.

ORDRE DU JOUR:

Régime des plantations en traversée d'agglomération.

Modification des statuts de la Communauté des Communes.

Préparation des Vœux du Maire.

Avancement Lien Campenois.

Avancement recensement.

Questions diverses.

Etaient présents: Danielle CANTIE, Véronique FAVRY, David FERNANDEZ, Marie-Sabine FOREST MUR, Stephen HAYTER, Etienne MERVOYER, Muriel PIQUES,

Véronique SAUZEDE, Lise SIMON, Roland SIRE, FLANDIN Marc.

Excusé: Jérôme FERNANDEZ, Philippe NEUVILLE.

Procuration: Sandrine MATEO.

I- Régime des plantations en traversée d'agglomération :

Le Maire précise que trois options sont proposées par le Conseil Général.

1- La commune laisse la propriété et le soin des plantations en traversée d'agglomération au Conseil Général.

2- La commune assure l'entretien et l'alignement des plantations en traversée d'agglomération.

3- La commune est propriétaire des plantations et en assure l'entretien.

A l'unanimité l'option n° 1 est retenue. Une délibération sera prise en ce sens.

II- Modifications des statuts de la Communauté de Communes :

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil de la modification à apporter aux statuts de la Communauté de Communes.

Le Conseil approuve à l'unanimité. Une délibération sera en ce sens.

III- Vœux du Maire:

Les Vœux du Maire seront présentés le vendredi 30 janvier 2009 à 18 h 30 au Foyer Communal.

Un apéritif avec galettes des rois clôturera l'allocution du Maire.

La population Campenoise sera informée et invitée à cette soirée par le biais du Lien Campenois, par des affichettes sur les panneaux et par voie de presse.

IV-Avancement lien Campenois:

Marie Sabine FOREST MUR précise qu'au vu du peu de réunion de la commission communication, elle se retire de celle-ci.

La parution du Lien Campenois et sa distribution sont prévus aux environs du 29 janvier, avant la cérémonie des vœux.

V- Avancement recensement:

Marie Sabine FOREST MUR indique que les deux personnes procédant au recensement de la population, Florence FERNANDEZ et Laurence FAVRY, ont eu deux demi-journées de formation.

Florence FERNANDEZ s'occupe du recensement de 161 logements, et est à ce jour à 10% de réalisation.

Laurence FAVRY s'occupe du recensement de 220 logements, et est à ce jour à 15% de réalisation.

VI-Questions diverses:

A - Horaires personnel technique:

Monsieur le Maire précise qu'après consultation avec le personnel technique et la commission personnel, les RTT seront maintenus, et seront pris le mercredi en alternance par Alain FERNANDEZ et Sébastien LAFFONT.

De même, l'horaire de l'après midi est maintenu de 14h à 17h30.

B- chéneau atelier:

Monsieur le Maire informe le Conseil que le devis de Monsieur THARIN pour un montant de 450,00 € HT a été accepté, concernant la réalisation d'un chéneau de 8 m de long, en remplacement du chéneau défectueux de l'atelier.

Monsieur le Maire précise que Monsieur THARIN a réalisé et aidé à la pose de deux grilles de ventilation dans les combles de l'immeuble « Helva », à titre gracieux, résolvant les problèmes d'humidité des appartements situés dans ledit immeuble.

C- ouverture des crédits en investissement sur la comptabilité M14 pour l'année 2009: Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin de pouvoir régler deux factures dans la section d'investissement, par anticipation avant le vote du budget primitif 2009.

Monsieur le maire propose de créer l'article suivant :

2315 opération 98 : achat maison MARIN /GIRONES pour un montant de 59 900,00 €.

2315 opération 79 : travaux de voirie pur un montant de 21 067.61 €

Le Conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus. Une délibération sera prise en ce sens.

D- Parking:

- 1) Concernant le parking du bord d'Aude, l'enfouissement des lignes électriques est en cours d'étude par EDF. On devrait avancer positivement sur ce dossier.
- 2) Concernant le parking du foyer, la subvention du Conseil Général pour un montant de 29.056,00 € a déjà été versée.

Quand à la subvention de la Région (30%), une nouvelle demande après abstraction des W.C., a été redéposée.

E- Association Aire:

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil du courrier adressé par l'Association AIRE, relatif à une demande de subvention et de mise à disposition gracieuse du Foyer communal pour des réunions.

Le Conseil, à l'unanimité adopte l'option de la mise à disposition gracieuse du foyer pour deux réunions dans l'année.

F- Gymnastique Limousine:

Le professeur de gymnastique, Sébastien, demande la mise à dispositions du Foyer communal, pour une heure supplémentaire le Jeudi, de 20 à 21 heures. Cette demande a été accordée exceptionnellement pour une durée de trois jeudi, à titre gracieux, afin de connaître le nombre de participants (es) durant cet horaire.

Marie Sabine FOREST MUR indique que durant la période du 12/09/2007 au 12/03/2008, la consommation en électricité du foyer a été de 299,00 € et la consommation de gaz (chauffage) pour la période du 15/09/2007 au 14/09/2008 a été de 908,00 €.

Il sera décidé lors d'une prochaine séance, si l'heure supplémentaire est maintenue, d'une augmentation de la facture à la Gym Limouxine, non augmentée depuis deux ans.

G- Maintien de la ligne SNCF QUILLAN / CARCASSONNE :

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil d'un courrier relatif à la création d'une Association pour le Maintien de la ligne SNCF QUILLAN / CARCASSONNE.

Une réunion d'information se tiendra le 31 janvier 2009 à 14h30 à LIMOUX, Salle Costes. La cotisation pour une personne morale est de 25€ et pour une personne physique de 12€. Le Conseil à l'unanimité approuve l'adhésion de la commune à cette association et le règlement de la cotisation de 25€.

Une délibération sera prise en ce sens.

H- Artistes et Chemins:

Monsieur le Maire informe le Conseil de la création de l'Association Artistes et Chemins, venant à la suite de l'Association Chemins des Artistes, suite au départ de sa président Madame PRAT AUDEMAR.

Une réunion d'information pour les communes et les 45 artistes retenus se tiendra le samedi 24 janvier 2009 à partir de 15h au foyer communal de Campagne sur Aude. Danielle CANTIE et Véronique SAUZEDE représenteront Monsieur le Maire et son Conseil lors de cette réunion.

I-Agence Postale:

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une demande de subvention relative à la création de l'Agence Postale a été adressée au Conseil Général, qui n'a pas donné suite.

J-PLU:

La réunion officielle du PLU se tiendra le 17 février 2009 à 14H à la Mairie.

La concertation se déroulera durant la période du 24 février au 10 mars 2009. Le bilan aura lieu le 10 mars 2009 à 14h à la Mairie.

Le PLU sera arrêté lors de la séance du Conseil Municipal qui se tiendra le 16 mars 2009 à 20h30 à la Mairie.

Stephen HAYTER informe le Conseil que les arbres ayant souffert durant les chutes de neige ont été élagués et rénovés.

Concernant l'immeuble MARIN, des petits travaux de rénovations seront nécessaires, ainsi que la réalisation d'un chauffage dont le type est à l'étude.

Etienne MERVOYER informe le Conseil qu'il convient de sécuriser le château d'eau par la pose d'un cadenas.

Danielle CANTIE informe le Conseil que suite à l'augmentation par le CCAS de Quillan, cette dernière sera répercutée sur le prix du repas des quatre personnes en bénéficiant sur la commune.

Monsieur le Maire informe le Conseil que le transport à la demande sera mis en place dès Juin 2009.

David FERNANDEZ demande que l'élagage des platanes soit effectué rapidement. Monsieur le Maire l'informe qu'il est dans l'attente d'une réponse de Messieurs les Maires de Quillan et Espéraza pour le prêt de la nacelle durant le week-end. A défaut, Stephen HAYTER se renseignera pour la location.

David FERNANDEZ informe qu'il conviendrait de prévoir dans les travaux communaux, le nettoyage du village.

David FERNANDEZ informe le Conseil du problème récurant des chiens et des chats errants.

David FERNANDEZ demande s'il est possible que les plantes grimpantes du pont soient enlevées durablement, des dégâts apparaissant au niveau des pierres du pont.

Monsieur le Maire informe le Conseil que les Campenois intéressés peuvent s'approvisionner avec le bois coupé se trouvant derrière l'atelier, en bordure de rivière.

Roland SIRE informe le Conseil que les personnes venant consulter des documents en Mairie occasionnent une gêne pour des discussions confidentielles qui ont lieux dans la même pièce par les adjoints et conseillers.

Une séparation serait souhaitable, à défaut, les documents pourraient être sortis de la Mairie pour être consultés dans la salle de réunion du Presbytère.

Marie Sabine FOREST MUR précise que ces document doivent être consultés en Mairie uniquement, et ne peuvent en aucun cas être sortis ou photocopiés.

Le réaménagement de la bibliothèque dans la petite salle de la Poste est à l'étude.

Roland SIRE informe le Conseil du manque d'enfants lors des activités de José HERNANDEZ le mercredi matin.

Ce dernier propose de se rapprocher des instituteurs afin d'exercer ces activités entre 13 et 14h, en période scolaire.

En période de vacances, les activités du mercredi perdureront.

Marie Sabine FOREST MUR indique qu'un problème sur l'utilisation de l'ordinateur se pose, quand plusieurs adjoints ou conseillers doivent travailler en même temps. Elle indique que la commission finance se réunira courant février.

David FERNANDEZ informe le Conseil que la Fête de l'eau se déroulera sur la commune de Campagne sur Aude le 07 juin 2009.

Après un tour de table, Monsieur le Maire clôture la séance à 23 heures 30. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Les Conseillers Municipaux

Le Maire

Jus -

W. T. Migne

319016